

21 novembre 2007

École de cirque de Gaspé **Les difficultés mènent à une fermeture provisoire**

L'école de cirque de Gaspé est fermée depuis quelques semaines déjà. Cet automne, la direction n'a pu recruter un instructeur pour offrir les cours ce qui a forcé l'annulation du programme cirque-étude du cégep de Gaspé.

La direction du cégep a offert aux trois étudiants inscrits de compléter leurs cours réguliers, mais sans cours de cirque. Les étudiants ont été remboursés, mais ils demeurent déçus.

Une quinzaine de participants à programme de réinsertion à l'emploi devaient aussi suivre la formation. Ils n'ont pu s'inscrire à temps en raison de problèmes administratifs.

Malgré tout, le coordonnateur du programme, Jonathan Laflamme, demeure optimiste et croit que l'école pourra reprendre ses activités en janvier. Il espère notamment que le projet de réinsertion professionnel démarrera en septembre prochain.

L'école d'ailleurs n'abandonne pas ces projets d'expansion et souhaite former des instructeurs pour donner des cours de cirque dans d'autres villes de la péninsule comme Chandler, Bonaventure ou Sainte-Anne-des-Monts.

Le projet est estimé à 2 millions de dollars et est soutenu entre autres par la Conférence régionale des élus. Le directeur général de la CRE, Gilbert Scantland, admet toutefois que le projet ne se réalisera pas à court terme. « On peut peut-être prévoir un horizon de près de 7 ou 8 ans pour arriver à une école de cirque comme c'est souhaité », estime M. Scantland.

L'école aura donc bien du temps devant elle pour se refaire une santé et peaufiner ses projets de développement. [Radio-Canada](#)

Saint-Maurice-de-l'Échouerie **Pas assez d'argent pour les paniers de Noël**

Le comité de bénévolat de Saint-Maurice-de-l'Échouerie n'a pas les moyens cette année de préparer des paniers de Noël.

L'organisme affirme que sa situation financière ne lui permet pas d'acheter les denrées nécessaires.

La présidente du comité de bénévolat, Lucille Ouellette, explique que le comptoir d'articles usagés, qui génère les fonds de dépannage, n'a pas réalisé suffisamment de ventes pour financer l'activité. Mme Ouellette ajoute que c'est la première fois en 16 ans que son organisme est obligé de suspendre la distribution de paniers.

La présidente espère que le comité reprendra la distribution des paniers l'an prochain.

Le comité dépannait bon an mal an une quarantaine de familles. [Radio-Canada](#)

Îles de la Madeleine

Le péril de l'érosion

Chaque année, la vague arrache une partie du littoral de l'archipel madelinot. Les hautes marées menacent berges, routes et infrastructures.

Des mesures de prévention fort coûteuses doivent s'appliquer avant qu'il ne soit trop tard, lance le maire des Îles-de-la-Madeleine, Joël Arseneau. Ce dernier est d'ailleurs convaincu que l'archipel pourrait être scindé par la mer d'ici quelques années. « Ce que l'on craint par-dessus tout, c'est qu'il se crée une brèche dans la dune du Nord. Si ça devait arriver, les Îles seraient littéralement coupées en deux et ce serait irrémédiable », déclare M. Arseneau.

Les Îles sont reliées les unes aux autres par des cordons de sable où des routes ont été construites dans les années 50. Rongés par les vagues et les tempêtes, ces ponts et chemins sont de plus en plus fragiles et précaires.

Depuis deux ans, Ouranos, le consortium sur la climatologie régionale et les changements climatiques prend des relevés des berges, des falaises et des dunes de l'archipel. À certains endroits, comme la dune du Nord, les spécialistes constatent que le littoral a reculé de 10 à 15 mètres.

Les scientifiques notent de plus que les banquises, qui protégeaient les berges, disparaissent peu à peu avec le réchauffement climatique.

Le maire des Îles ne veut pas être alarmiste, mais il demande à Québec d'inclure les Îles dans la liste des endroits à risque où des investissements sont urgents. Il réclame l'intervention du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

L'océanographe d'Ouranos, Jean-Pierre Savard, rappelle que le processus d'érosion est très rapide. « Il ne faut pas trop niaiser. On laisse les structures se détériorer. La route est construite sur du sable, tout ce qu'il y a en avant, ce sont des pierres qui empêchent la vague de partir avec les morceaux », explique M. Savard.

Le consortium Ouranos prépare un plan d'action qui sera remis au début de 2008. [Radio-Canada](#)

Inondations

L'aide aux sinistrés s'organise

Près de 200 résidents de Saint-René-de-Matane, près de Matane, ont rempli la petite salle de l'école du village, lundi soir.

Touchés par les débordements de la rivière Matane à la suite des fortes pluies de la

fin de semaine dernière, les sinistrés étaient tous impatients de connaître l'aide financière offerte par Québec.

Quelques heures auparavant, le gouvernement avait annoncé que le village de Saint-René, la ville de Matane et sept autres municipalités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie avaient été désignés zones sinistrées.

Le directeur par intérim à la direction de l'assistance financière de la Sécurité publique, Denis Landry, a d'abord rappelé que dans ce genre de catastrophe, chaque cas est unique. Malgré tout, le programme comporte quelques critères de base qui ont été présentés à l'assistance.

Seules les propriétés inondées par la rivière recevront de l'aide. Les refoulements d'eau seront indemnisés par les compagnies d'assurance. L'aide pourrait atteindre jusqu'à 100 000 \$ par résidence endommagée. Le ministère verse jusqu'à un maximum de 5000 \$ pour la perte de biens et de meubles.

Les sinistrés pourront rencontrer des analystes du ministère de la Sécurité publique dès jeudi à la salle communautaire du village. Les dossiers devraient se régler à l'intérieur d'un an.

Situation sous surveillance

Par ailleurs, la vice-première ministre et responsable de la Gaspésie et des Îles, Nathalie Normandeau, se dit préoccupée par la fréquence des inondations survenues dans la région depuis le mois d'août. La ministre a l'intention de créer un groupe de réflexion qui se penchera sur cette question.

Nathalie Normandeau craint que ces événements ne deviennent plus fréquents avec l'accélération du réchauffement climatique.

Déjà depuis le mois d'août, de graves inondations ont frappé Gaspé et Rivière-au-Renard puis les secteurs de Chandler et de Percé ainsi que les régions de Matane et de Sainte-Anne-des-Monts. [Radio-Canada](#)

730 mille dollars dédiés à la nouvelle entreprise

Québec confirme près de 731 mille dollars pour la Gaspésie-les-Îles. Une somme prise à même une enveloppe dotées d'un budget de 90 millions, visant à susciter le démarrage et l'émergence d'entreprises.

Les sommes attribuées sont partagés en deux volets. D'abord le soutien à des projets d'entreprises en démarrage versé sur 5 ans lequel verse 460 mille dollars à la région pour la première année. Selon le gouvernement, les CLD pourront ainsi mieux soutenir la création de nouvelles entreprises notamment par les jeunes, favoriser la relève entrepreneuriale et augmenter le taux de survie des entreprises qui ont moins de 3 ans d'existence.

Et puis il y a le deuxième volet, celui du soutien à l'émergence de projets d'entreprises auquel sont versés 270 mille dollars. 120 CLD ont pignon sur rue dans la province, 5 sont situés en Gaspésie et un aux Iles. **CHAU-TVA**

Pourvoirie, projet révisé ou non, Pascal Bérubé et Magella Émond n'en veulent pas

Le dossier de pourvoirie à droits exclusifs autochtones est toujours aussi controversé notamment dans la MRC Haute-Gaspésie. Le député de Matane est carrément contre. Rappelons que Québec a déjà décidé d'aller de l'avant avec ce projet et demande aux deux parties de s'entendre.

Un deuxième processus de consultation se déroulent actuellement pendant ce temps les autochtones attendent que le feu vert.

Catherine Johnson, porte-parole Gesgapegiag : «On prévoit un taux d'exploitation de 20 pourcent qui nous donne 57 orignaux par année avec une répartition de 40 pour les chasseurs locaux 10 pour la chasse de subsistance à Gesgapegiag et 7 pour la pourvoirie.»

Si tout ce passe comme prévu, la pourvoirie à droits exclusifs autochtones atteindra sa vitesse de croisière dans 3 ans. 57 orignaux seront attribués à chaque année dont 40 à raison de 1500 dollars chacun pour la simple et bonne raison qu'il faudra 3 permis par bête plutôt que deux.

500 dollars par année seront exigés en droits d'accès aux chasseurs locaux, définis comme étant gaspésiens, pour l'instant.

Rémi Bujold, facilitateur: «À l'heure actuelle ceux qui chasse là, le gaspésien qui vit à montréal et qui revient chasser ici avec son frère, son oncle, son neveu, sa nièce et en plus on a dit on a un comité consultatif on va s'asseoir avec le chasseur local et on va définir avec vous.»

La nouvelle version n'a pas passé le test à Ste-Anne-des-Monts. Les élus de la MRC Haute-Gaspésie ne veulent pas d'une pourvoirie, autochtone ou non. Et ils gardent espoir que le projet soit rejeté même si l'entente a déjà été signée par les deux paliers de gouvernement, québécois et autochtone. VOIX DE Magella Émond, préfet de la MRC Haute-Gaspésie: "On sait que si on veut aller sur la réserve Chic-Chocs ça prend des droits, il faut payer si on veut pêcher même chose dans le parc. On trouve que c'est très limitatif au niveau de notre territoire."

VOIX DE Pascal Bérubé, député de Matane: "J'ai la conviction que c'est un mauvais projet qui pourtant est là pour répondre à des objectifs bien légitimes mais il faut quant à moi arrêter les travaux, renoncer. Je pense que même la communauté autochtone verra bien qu'on ne peut pas procéder dans ces circonstances là."

Les séances de consultations se poursuivent en Gaspésie et aux Iles mais aussi à Québec. Rémi Bujold et Catherine Johnson présenteront la version modifiée du

projet de pourvoirie à droits exclusifs autochtones, jeudi à Québec, devant les députés du parti québécois concernés. [CHAU-TVA](#)

Le projet de salle de spectacle à Gaspé se concrétise

La ville de Gaspé et CD Spectacles vont de l'avant avec le projet d'une salle de spectacles de 550 sièges.

L'étude de faisabilité sera réalisée au début de 2008 pour ensuite présenter le projet dans la même année au ministère de la Culture. La ville a déjà accordé 25 mille dollars à CD Spectacle pour le financement de l'étude. Le président de CD Spectacle, Michel Desjardins, indique que deux options ont été présentées aux élus municipaux en mai dernier soit une construction neuve ou la rénovation de la salle actuelle. La dernière option a été privilégiée.

Michel Desjardins explique aussi que le choix actuel est moins coûteux qu'une construction neuve et représente un avantage important soit celui du partage de certains coûts avec l'École C.E. Pouliot et la Commission scolaire des Chic-Chocs.

Le projet devrait nécessiter un investissement de près de 5 millions. On recherche déjà des partenaires financiers dans le privé pour boucler le projet. Le nouveau nombre de sièges va permettre aussi d'attirer un plus grand nombre d'artistes et ce, à un coût moindre pour les billets de spectacles. Michel Desjardins mentionne aussi que CD Spectacles est sur le point de recevoir de l'argent du ministère de la Culture pour le rehaussement des équipements techniques.

Après l'étude de faisabilité, une demande sera faite au ministère de la Culture qui rendra une décision sur le montant qu'il serait prêt à investir pour le projet. [Radio-Gaspésie](#)

La municipalité offrira elle-même le service

Les résidents de Nouvelle devraient bientôt avoir accès à Internet haute vitesse.

De plus, les citoyens pourront bénéficier d'un tarif sans pareil dans la région.

La municipalité a en effet décidé d'offrir elle-même le service à ses contribuables. L'administration municipale réservera de la bande passante sur un réseau existant et installera 3 tours de retransmission et 2 relais afin d'offrir un service sans fil partout sur son territoire. Le maire, Luc Leblanc, mentionne que ces infrastructures devrait coûter environ 135 mille dollars. La majeure partie de cette facture sera assumée par le gouvernement québécois car la municipalité a réussi à faire reconnaître son idée à titre de projet-pilote.

Le conseil municipal estime que le coût d'opération annuel oscillera entre 40 et 50 mille dollars ce qui lui permettrait d'offrir la haute vitesse à ses citoyens pour la modique somme de 50 dollars par année, soit environ 10 % du montant réclamé par Telus pour le service résidentiel équivalent.

La municipalité se servira également de cet avantage pour tenter d'attirer de nouveaux résidents et de nouvelles entreprises sur son territoire.

Le nouveau service sera progressivement offert sur le territoire municipal d'ici le printemps prochain. À plus long terme, la municipalité pourrait même ajouter la téléphonie par Internet à son réseau de distribution. **CIEU-FM**